



VIOLENCE ET INTIMIDATION À L'INTENTION DES PARENTS COMMENT S'Y PRENDRE ?

Lorsqu'il s'agit de situation de violence ou, particulièrement dans les situations d'intimidation, il est parfois difficile d'y voir clair. En fait, nous vous suggérons ce guide afin de vous aider à déterminer qu'elle serait l'action la plus appropriée à poser si une situation se présente.

NIVEAU 1 : Vous vous posez des questions. Vous avez quelques inquiétudes mais rien n'est précis.

Délai maximum d'action : 5 jours ouvrables.

- ☛ Dans ce cas, nous vous suggérons de téléphoner à l'éducateur spécialisé de votre enfant.

Suite à cet entretien, l'éducateur spécialisé : (une de ces actions)

- ✓ Donne suite à l'entretien par courriel et vous donne les informations nécessaires.
- ✓ Appelle à la maison afin d'échanger davantage sur la situation.
- ✓ Organise une rencontre à l'école afin de faire le point.
- ✓ Signale formellement une situation d'intimidation ou de violence à l'aide du formulaire mis à sa disposition.

Rejoindre un éducateur spécialisé : (514) 595-2044 – Composez le poste téléphonique :

NIVEAU DE VOTRE ENFANT	NOM DE L'INTERVENANT-E	POSTE TÉLÉPHONIQUE
1 ^{re} secondaire	Amélie Brault	6304
2 ^e secondaire	Marie-Claude Chevrier	6275
1 ^{re} et 2 ^e secondaire	Geneviève Giroux	6304
3 ^e secondaire	Benjamin Mortagne	6324
4 ^e secondaire	Marc Charbonneau	6267
5 ^e secondaire	Martina Crivellaro	6312
3 ^e et 5 ^e secondaire	Rachel Desrosiers-Cheiab	7936
Parcours CC3, FMS et Pré-DEP	Natacha Declos	6313
Parcours FPT	Lyne Hupée	6332
Parcours	Djema Fatma-Zohra	6317
Parcours DIL	Véronique Lavoie	1383140



Les informations transmises à l'école seront toujours traitées de façon professionnelle.

NIVEAU 2 : Votre enfant rapporte des propos inquiétants. Vous avez sa version des faits mais vous vous questionnez sur ce qui s'est vraiment passé.

Délai maximum d'action : 48 heures ouvrables.

- ☛ Dans ce cas, nous vous suggérons d'utiliser le formulaire que vous retrouvez à la page suivante. Vous devez l'acheminer à la responsable du traitement des plaintes à l'école à son bureau :

CYCLE DE VOTRE ENFANT	PSYCHOÉDUCATRICE – RESPONSABLE DU TRAITEMENT DES PLAINTES	BUREAU ET POSTE
1 ^{er} cycle (12 à 14 ans)	Catherine Bergeron	C-227 Poste 726626
2 ^e cycle (15 ans et plus)	Marie-Soleil Boulva	C-241 Poste 702998

Suite à la réception de ce formulaire :

- ✓ La responsable du traitement des plaintes demande à un éducateur spécialisé de faire enquête la journée même.
- ✓ Elle reçoit ce rapport la journée même.
- ✓ Elle vous transmet, ce même jour, les informations relatives à votre enfant.
- ✓ Elle brosse un bilan de la situation et en informe la direction.
- ✓ S'il y a lieu, la direction décide des actions à entreprendre.
- ✓ La responsable du traitement des plaintes vous informe des actions mises en place.

Vous pouvez également transmettre ce document par courriel :

Catherine Bergeron : Catherine.BergeronBrunet8@csmc.qc.ca

Marie-Soleil Boulva : Marie-Soleil.Boulva@csmc.qc.ca



NIVEAU 2. UTILISEZ CE FORMULAIRE

**NOUS VOULONS ÉCRIRE DES INFORMATIONS À
LA RESPONSASABLE DU TRAITEMENT DES
PLAINTES**

À L'ATTENTION DU SERVICE DE PSYCHOÉDUCATION – CONFIDENTIEL

1^{er} cycle : Catherine Bergeron : Catherine.BergeronBrunet8@csmb.qc.ca

2^e cycle : Marie-Soleil Boulva : Marie-Soleil.Boulva@csmb.qc.ca

Comme parents, nous portons à votre attention les éléments suivants :

1) Notre enfant rapporte des propos inquiétants. Nommez ces propos :

2) Quelle est sa version des faits ?

3) Qui est impliqué ? Cela se passe où ? Depuis quand ? Toute autre information. Utilisez le verso si nécessaire.

Nom et prénom des parents : _____

Date : _____

Numéro de téléphone pour vous rejoindre dans les prochaines 48 heures : _____



NIVEAU 3 : Notre enfant a peur et il vit de l'insécurité. Nous savons ce qui se passe et cela est inacceptable.

Délai maximum d'action : Moins de 24 heures

☛ Dans ce cas, prenez immédiatement rendez-vous avec la responsable du traitement des plaintes : (514) 595-2044

CYCLE DE VOTRE ENFANT	PSYCHOÉDUCATRICE – RESPONSABLE DU TRAITEMENT DES PLAINTES	POSTE TÉLÉPHONIQUE
1 ^{er} cycle (12 à 14 ans)	Catherine Bergeron	742302
2 ^e secondaire (15 ans et plus)	Marie-Soleil Boulva	702998

Le service se chargera de remplir un formulaire officiel de réception de plainte en votre présence. Nous vous suggérons d'avoir en main une version écrite des faits pour lesquels vous voulez porter plainte.

Suite à cette rencontre :

- ✓ La responsable du traitement des plaintes étoffe le dossier. Elle peut demander à un éducateur spécialisé de l'aider afin de récolter l'ensemble des informations pertinentes. Il s'agit d'une enquête approfondie.
- ✓ Elle trace un bilan complet de la situation.
- ✓ Elle fait ses recommandations à la direction.
- ✓ La direction décide des actions à entreprendre et en informe les parents.